

Centre-Val de Loire



N° 23

Juin 2016

Des distances de plus en plus longues pour aller travailler

En Centre-Val de Loire, 672 000 personnes en emploi travaillent dans une autre commune que celle où elles résident, soit deux actifs sur trois. Les navetteurs sont plus nombreux qu'en 1999 et l'éloignement est croissant entre le lieu de domicile et le lieu de travail, en particulier dans les zones les moins denses. Plus d'un navetteur sur dix, soit 78 000 personnes, exercent leur activité hors de la région, principalement en Île-de-France. A l'inverse, près de 30 000 actifs vivant en dehors du Centre-Val de Loire ont un emploi dans la région.

Anne-Céline Charel

En 2013, en Centre-Val de Loire, près de 672 000 actifs quittent quotidiennement leur commune de résidence pour aller travailler. Les navetteurs (*définitions*) représentent un peu plus de 66 % de la population régionale en emploi, soit deux points de plus qu'en moyenne nationale. Ce taux classe la région en 5^e position derrière le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, l'Île-de-France, la Normandie et l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

La proportion de navetteurs a progressé de sept points depuis 1999, plus que nationalement.

Moins de navetteurs dans l'urbain

Depuis 1999, la proportion de navetteurs a progressé plus fortement dans les communes peu et très peu denses que dans les communes les plus urbanisées (*définitions*). La proportion de navetteurs était déjà plus importante dans les territoires les moins denses, l'écart s'est donc accentué en quatorze ans.

Des navetteurs plus nombreux dans le nord de la région

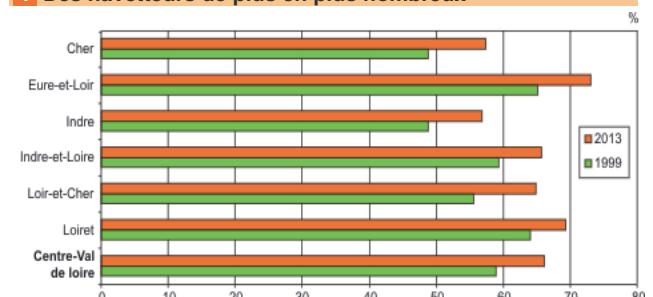
C'est dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret que les actifs se déplacent en plus grand nombre hors de leur commune pour se rendre au travail (*figure 1*). La proximité et la forte attractivité de l'Île-de-France jouent particulièrement pour l'Eure-et-Loir.

Depuis 1999, la part des navetteurs a augmenté dans tous les départements : de façon mesurée dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, plus prononcée dans le Loir-et-Cher et le Cher.

78 000 navetteurs du Centre-Val de Loire travaillent en dehors de la région

Plus de 78 000 résidents du Centre-Val de Loire vont travailler chaque jour en dehors de la région, soit près de 12 % des navetteurs. Ils vivent majoritairement dans le nord et l'est de la région : 56 % dans l'Eure-et-Loir, 26 % dans le Loiret et 8 % dans le Cher. Ceux qui quittent la région travaillent principalement en Île-de-France. Celle-ci attire 60 000 personnes. Près de 40 000 d'entre elles partent de l'Eure-et-Loir pour travailler majoritairement dans les Yvelines. Les autres se répartissent entre Paris, l'Essonne et les Hauts-de-Seine. Par ailleurs, les 18 000 navetteurs loirétains exerçant leur activité en Île-de-France rejoignent quotidiennement Paris, l'Essonne ou la Seine-et-Marne dans des proportions égales.

1 Des navetteurs de plus en plus nombreux



Source : Insee, Recensements de la population de 2013 et de 1999

Les déplacements vers l'Île-de-France ont augmenté fortement entre 1999 et 2013. Cette hausse s'observe de manière prononcée pour l'Eure (+ 45 %) et l'Eure-et-Loir (+ 40 %), mais également pour l'Oise et le Loiret (+ 30 %).

La Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région accueillant les actifs du Centre-Val de Loire (8 %) : 5 000 navetteurs résidant dans le Cher vont travailler tous les jours dans le département de la Nièvre.

Par ailleurs, 3 800 actifs de la région rejoignent les Pays de la Loire quotidiennement.

Le Centre-Val de Loire attire des actifs

Parallèlement, plus de 30 000 navetteurs résidant hors de la région viennent travailler en Centre-Val de Loire. L'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire et le Loiret sont les départements les plus attractifs. Ces personnes habitent pour l'essentiel, en Île-de-France, en Normandie et, dans une moindre mesure, en Pays de la Loire.

Les 8 000 navetteurs habitant en région parisienne travaillent quasiment tous en Eure-et-Loir et dans le Loiret. L'Eure-et-Loir accueille également 7 800 normands.

Enfin, l'Indre-et-Loire offre plus de 6 000 emplois à des actifs vivant dans la Vienne, le Maine-et-Loire ou la Sarthe.

Moins de navetteurs parmi les personnes seules

Ce sont les cadres qui parcourent les plus longues distances, 34 kilomètres en moyenne, contre 25 pour l'ensemble des navetteurs. Les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise sont nettement moins concernés par ces déplacements que les autres catégories socioprofessionnelles. Dans une moindre mesure, les employés aussi se déplacent moins.

Les personnes seules travaillent moins souvent hors de leur commune de résidence (56 %) que les autres (68 %).

Bien que l'écart se réduise depuis 1999, les hommes continuent de se déplacer plus que les femmes et travaillent de plus en plus loin. Les hommes appartenant à un couple dont les deux membres ont un emploi parcourent en moyenne 27 kilomètres pour exercer leur métier contre 21 pour les femmes.

Des trajets de plus en plus longs

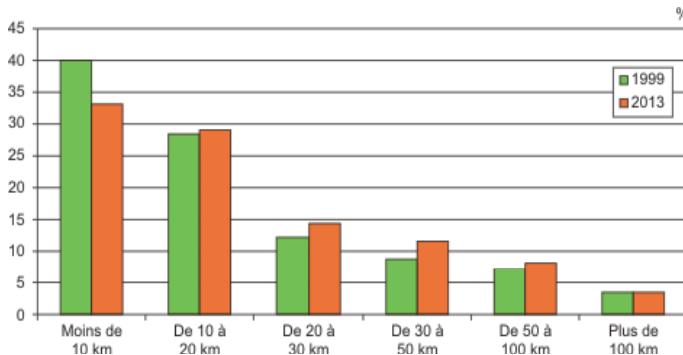
En 2013, la moitié des actifs du Centre-Val de Loire parcourent plus de 14,8 kilomètres, soit une progression de 2,5 kilomètres par rapport à 1999, contre 1,6 kilomètres au niveau national.

La hausse des distances parcourues quotidiennement résulte de l'augmentation de la part de navetteurs effectuant des trajets compris entre vingt et cinquante kilomètres au détriment de ceux parcourant moins de dix kilomètres. La part des navetteurs effectuant de courtes distances a en effet diminué de sept points en quatorze ans (*figure 2*).

La voiture, mode de transport privilégié

Près de neuf navetteurs sur dix utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, contre un peu moins de six sur dix pour les actifs qui ne changent pas de commune.

2 Des distances domicile-travail de plus en plus longues, en Centre-Val de Loire



Source : Insee, Recensements de la population de 2013 et de 1999

Le choix du moyen de locomotion évolue en fonction de la distance à parcourir.

Plus de la moitié des navetteurs qui utilisent un mode de transport doux résident à moins de dix kilomètres de leur lieu de travail, alors que près de la moitié de ceux qui prennent les transports en commun parcourent un trajet de plus de cinquante kilomètres (*Insee Flash Centre-Val de Loire* n°21). ■

Définitions

Les **navetteurs** sont des personnes ayant un emploi (ou actifs occupés) qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence. Dans cette publication, ceux effectuant des trajets de plus de 200 kilomètres n'ont pas été pris en compte. En effet, au-delà de cette distance, les déplacements ne sont que rarement quotidiens ; la plupart du temps, la personne ne rentre dans sa résidence principale que le week-end.

La **typologie des communes** selon leur degré de « densité » : la typologie européenne « degré d'urbanisation » est une classification conçue en 2011 par la Commission qui définit des zones d'urbanisation dense, intermédiaire ou peu dense. Pour tenir compte de la très grande diversité des espaces peu denses en France, l'Insee a complété la nomenclature européenne avec un niveau supplémentaire pour proposer finalement quatre niveaux :

- 1- les communes densément peuplées ;
- 2- les communes de densité intermédiaire ;
- 3- les communes peu denses ;
- 4- les communes très peu denses.

Sources

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire des **recensements de la population de 1999 et 2013**.

Le champ est défini par les personnes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi. L'étude ne prend pas en compte les personnes parcourant des distances supérieures à 200 kilomètres. Les distances entre le domicile et le lieu de travail sont calculées à partir des distances routières fournies par le **distancier Métric** de l'Insee, pour les personnes motorisées. Elles ont donc un caractère théorique, car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...). De plus, les données n'étant pas géolocalisées, le lieu de travail ainsi que celui de la résidence sont localisés à la mairie de la commune.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Péröt

Chef de projet :
Stéphanie Hérant

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence, *Insee Première* n° 1605, juin 2016
- L'utilisation des transports en Centre-Val de Loire, *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 21, juin 2016

